

Semaine du 24 au 28 juillet 2023

CIOM – Le Comité interministériel des Outre-mer fixe les priorités pour les territoires ultramarins

Mardi 18 juillet dernier, s'est tenu le Comité interministériel des Outre-mer (CIOM) présidé par la Première ministre Elisabeth Borne. À l'issue de cette réunion, les actions et les priorités de l'État pour les territoires ultramarins ont été définies pour les années à venir.

L'une des principales annonces de ce CIOM concerne la réforme de l'Octroi de mer. Celle-ci a été reportée d'un an et figurera dans le Projet de loi de finances pour 2025. Cette décision intervient après des échanges avec les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques des départements et régions d'outre-mer (DROM). Toutefois, le document de présentation reste vague quant aux contours de cette réforme, laissant place à une concertation ouverte dans les semaines à venir.

L'agriculture ultramarine a également été abordée : une enveloppe supplémentaire de 15 millions d'euros pour la diversification est prévue dès 2024. Cette somme s'ajoute aux 45 millions d'euros déjà inscrits dans la Loi de finances 2023, portant ainsi l'effort total à 60 millions d'euros pour les prochaines années 2024 et suivantes. De plus, la reconnaissance de la canne à sucre comme "culture mineure" durant ce CIOM et l'accent mis sur les nouvelles techniques génomiques (NGT) pour développer des variétés de bananes résistantes à la cercosporiose noire constituent des signes encourageants pour l'avenir de l'agriculture ultramarine.

Par ailleurs, le CIOM a confirmé le fléchage de 10 millions d'euros pour soutenir les filières fruits et légumes, en réponse à la hausse des prix des intrants et de l'énergie. Ces aides devront être notifiées à la Commission européenne avant le 31 juillet 2023, conformément aux critères établis dans le cadre temporaire en matière d'aides d'État lié au conflit en Ukraine.

Concernant le secteur du bois en Guyane, bien que le CIOM n'ait pas annoncé de mesures concrètes, une enveloppe de 7 millions d'euros est prévue dans le cadre du Plan France 2030.

En ce qui concerne le POSEI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité), ses fondamentaux demeurent inchangés, avec un pilotage national et des enveloppes stables pour les filières d'exportation, tandis que celles liées à la diversification sont en hausse.

La fiscalité du rhum n'a pas été modifiée et le soutien au renouvellement des flottes de pêche dans les DROM a été réaffirmé par l'État.

Le prochain Comité interministériel des Outre-mer se tiendra dans 12 mois, afin de faire le point sur les avancées réalisées et les actions à entreprendre pour continuer à soutenir les territoires ultramarins.

Vous trouverez en cliquant sur ce [lien](#) les conclusions du CIOM telles que publiées par le gouvernement.

LA REUNION – Visite de députés européens

La semaine dernière, une délégation composée de plusieurs députés européens de la majorité présidentielle a effectué une visite à La Réunion. À l'initiative du député réunionnais Stéphane Bijoux, les représentants européens ont rencontré les acteurs locaux.

Parmi les membres de cette délégation, on retrouvait Valérie Hayer, co-présidente de la délégation 'L'Europe Ensemble' au Parlement européen, Jérémy Decerle, député européen et agriculteur, ainsi que Dacian Ciolos, ancien Premier ministre de la Roumanie et ex-Commissaire européen à l'Agriculture. Plusieurs visites de terrain leur ont permis de se familiariser avec les enjeux et les défis spécifiques auxquels est confrontée l'île de La Réunion.

Ainsi, la délégation a notamment rencontré les acteurs de la filière canne-énergie, un secteur essentiel pour l'autonomie énergétique de l'île. Ils ont également échangé avec les acteurs locaux impliqués dans la production locale « péi » ainsi qu'avec des porteurs de projets innovants pour l'avenir de La Réunion.

CARAIBE – Sommet Union européenne-CELAC

Les 17 et 18 juillet s'est tenu à Bruxelles le troisième sommet UE- Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (CELAC), 8 ans après le précédent.

Afin de renforcer le partenariat, l'Union européenne a présenté le programme « Global Gateway » (GGIA) UE-ALC, qui prévoit un investissement de plus de 45 milliards d'euros et s'articule autour de quatre piliers majeurs regroupant 135 projets : une transition écologique équitable, une transformation numérique inclusive, le développement humain, ainsi que la résilience sanitaire et les vaccins.

En ce qui concerne l'accord UE-MERCOSUR, aucune avancée concrète n'a eu lieu pendant le sommet concernant l'accord UE-MERCOSUR. Le président brésilien Lula, le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen ont réaffirmé leur volonté d'arriver à un accord avant la fin de l'année 2023. Le président brésilien a critiqué l'attitude de l'Union européenne dans le cadre de l'accord, et sa volonté d'imposer cet accord, rappelant son opposition à la volonté européenne d'imposer des normes environnementales strictes.

En marge du sommet, l'Union européenne a signé des protocoles d'accord de consultations bilatérales avec le Honduras, le Salvador et l'Équateur, visant à approfondir la coopération sur des programmes communs particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables.

DELEGATION AUX OUTRE-MER – Présentation du rapport sur l'autonomie énergétique des Outre-mer

Le 19 juillet dernier, les députés Davy Rimane et Jean-Hugues Ratenon ont présenté leur rapport sur l'autonomie énergétique des Outre-mer à la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale. La France souhaite que ces territoires atteignent l'autonomie énergétique, notamment grâce à des sources d'énergies décarbonées. Pour les rapporteurs, cet objectif constitue une véritable problématique au sein des territoires ultramarins.

Ainsi, les deux rapporteurs ont rappelé que les territoires d'Outre-mer sont des lieux propices à la création d'électricité éolienne, solaire ou encore houlomotrice. Les deux députés ont ainsi fortement insisté sur le besoin d'un plus grand soutien à l'innovation dans ces secteurs. Les deux députés ont également fortement insisté sur le besoin d'un plus grand soutien à l'innovation dans ces secteurs.

Un des enjeux majeurs concernant l'autonomie énergétique des territoires d'Outre-mer réside dans la question de la mobilité et de l'énergie requise pour les déplacements. A cet égard, les rapporteurs ont insisté sur les difficultés pour les années futures du traitement des batteries des voitures électriques. Enfin, Jean-Hugues Ratenon et Davy Rimane souhaitent voir se développer des réseaux ferroviaires en Outre-mer afin de favoriser une mobilité plus neutre en carbone.

Un des enjeux majeurs concernant l'autonomie énergétique des territoires d'Outre-mer réside dans la question de la mobilité et de l'énergie requise pour les déplacements. En effet, les rapporteurs se sont accordés à dire que le déploiement de voitures électriques en masse représentera un problème dans les années futures, dans le contexte actuel d'absence de règles concernant la gestion des déchets et notamment des batteries de ces véhicules lorsqu'ils seront usagés. Par ailleurs, Jean-Hugues Ratenon et Davy Rimane ont expliqué vouloir développer des réseaux ferroviaires en Outre-mer afin de favoriser une mobilité des habitants ultra-marins plus neutre en carbone.

Ainsi, ce rapport démontre que cette quête vers l'autonomie énergétique dans les territoires d'Outre-mer est réalisable, à condition qu'elle soit accompagnée par des politiques publiques adéquates et un soutien financier à la hauteur des ambitions du gouvernement français.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA VIE CHÈRE EN OUTRE-MER – Présentation des conclusions de la Commission

Judi 20 juillet, la Commission d'enquête parlementaire sur le coût de la vie en Outre-mer a rendu ses conclusions. Guillaume Vuilletet, député du Val-D'oise et président de la Commission et Johny Hajjar, député de la Martinique et rapporteur de cette Commission, ont présenté 68 propositions pour trouver des solutions aux problématiques relatives au coût de la vie dans ces territoires.

Après 49 auditions et près de 125 personnes entendus, la commission a tenté de comprendre les problèmes structurels et conjoncturels des territoires ultramarins. Ont notamment été évoqués les niveaux « de revenus significativement moins élevés qu'en Hexagone », les prix élevés et les difficultés financières pour les collectivités territoriales. De plus, ils ont considéré que l'Etat avait un traitement « injuste et inéquitable vis-à-vis de ces territoires ». Ils demandent à l'Etat de s'engager dans un « plan de déchochage économique et social ». Pour ce faire, les parlementaires proposent notamment d'instaurer plus de transparence dans le mécanisme de formation des prix.

REMANIEMENT – Nomination controversée du nouveau ministre chargé des Outre-mer

A l'occasion du remaniement du 20 juillet dernier, Jean-François Carenco, ministre chargé des Outre-mer, a été remplacé par Philippe Vigier, député Modem d'Eure-et-Loir.

Philippe Vigier, âgé de 65 ans, est un biologiste de formation, député depuis 2007. Membre de la Commission des affaires sociales, il a également présidé successivement les groupes UDI et LIOT à l'Assemblée nationale, avant de rejoindre la majorité présidentielle.

Concernant sa relation avec les Outre-mer, le nouveau ministre délégué a exprimé son "attachement aux territoires ultramarins" et à leurs "2,6 millions de Français" résidents. Il a déjà été membre de la délégation aux Outre-mer à l'Assemblée nationale entre 2017 et 2022 et a corédigé en 2018 le rapport sur la défiscalisation dans ces régions. Le nouveau ministre aura la charge d'exécuter la feuille de route du Comité interministériel des Outre-mer (CIOM) qui a eu lieu le 18 juillet.

La nomination de Philippe Vigier a été vivement critiquée par les élus des territoires ultramarins. Un communiqué signé par dix-huit parlementaires, dont la totalité des députés de Guadeloupe, de Guyane, de La Réunion et de Polynésie française, et par deux élus de Martinique a fait de leur désaccord au sujet de cette nomination. Ils déplorent son engagement pour les territoires ultramarins jugé insuffisant pour justifier sa nomination. Pour eux, l'exécutif envoie une nouvelle fois un mauvais signal aux habitants des régions ultra-marines en faisant appel à un néophyte, sans lien particulier avec les Outre-mer.

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 24 juillet au 28 juillet 2023

- Réunion informelle des ministres de la compétitivité (Industrie et marché intérieur) 24/25 juillet sur la consommation durable et le nouvel agenda du consommateur 2020-2025

Mardi 25 juillet

Conseil de l'UE :

- Conseil « Agriculture et pêche » : Présentation des priorités de la présidence espagnole, pour l'agriculture et la pêche.
- Conseil « Agriculture et pêche » : Présentation des priorités de la présidence espagnole, pour l'agriculture et la pêche, au cours du prochain semestre